Avis Technique 2/16-1725*01 Ext

Extension commerciale à l'Avis Technique 2/16-1725

Eléments de remplissage de véranda

Infill element for verandas

Panotech Evolution

Co-Titulaires : Société AV Composites
Z.A. de la Massane
11 rue des Joncades basses
FR-13210 Saint-Rémy de Provence

Tél. : +33 (0)4 32 61 92 95
Fax : +33 (0)4 90 15 43 39
E-mail : be@avcomposites.com

Société France Panneaux Concept
Chemin Pierre Brossolette
FR-84160 Cadenet

Tél. : 06.70.60.36.85
E-mail : francepanneaux@yahoo.fr

Distributeur : Société France Panneaux Concept
Chemin Pierre Brossolette
FR-84160 Cadenet

Document non valide

Groupe Spécialisé n°2.1

Produits et procédés de façade légère et panneau sandwich

Publié le 25 novembre 2016

CCFAT COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

© CSTB 2016

Le Groupe Spécialisé n° 2.1 « Produits et procédés de façade légère et panneau sandwich» de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 27 septembre 2016, la demande présentée par la Société AV COMPOSITES, titulaire de l'Avis Technique 2/16-1725 pour le procédé d'élément de remplissage de couverture pour véranda Gamme NOVATOIT, de voir étendre cet Avis Technique au même procédé lorsque celui-ci est distribué par la Société FRANCE PANNEAUX CONCEPT, sous la désignation commerciale « PANOTECH EVOLUTION® ». Il a formulé, sur ce système, l'extension commerciale ci-après.

Compte tenu des engagements :

- de la Société FRANCE PANNEAUX CONCEPT de ne commercialiser sous la dénomination « PANOTECH EVOLUTION » que le procédé « Gamme NOVATOIT» fabriqué par la Société AV COMPOSITES.
- de la Société AV COMPOSITES de ne fabriquer, en vue de la commercialisation sous la dénomination « PANOTECH EVOLUTON », que le procédé «Gamme NOVATOIT » tel qu'il est défini dans l'Avis Technique 2/16-1725.

Le Groupe Spécialisé formule, concernant le procédé « PANOTECH EVOLUTION», le même Avis Technique que celui formulé sous le numéro 2/16-1725, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Conclusions

Appréciation globale

Le Groupe Spécialisé estime que l'Avis Technique 2/16-1725, visant le procédé « Gamme NOVATOIT », peut être étendu au même procédé commercialisé sous la dénomination « PANOTECH EVOLUTION » et dans les mêmes conditions de validité (30 juin 2019).

Cette extension commerciale deviendrait caduque en cas de non respect de l'un des engagements précités.

Pour le Groupe Spécialisé n° 2.1
Le Président

Document non valide